

LE 15 NOVEMBRE 2007 A JOUARS-PONTCHARTRAIN

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS, D'AJOUTS D'ÉLÉMENTS ET DE COMMENTAIRES

- 5 Si vous souhaitez nous faire part de propositions de modifications, d'ajouts d'éléments ou de commentaires, nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer ces informations *via* un courriel, avec vos noms et coordonnées et **au plus tard le lundi 3 Décembre**, à l'adresse : charte@PNR-chevreuse.org en indiquant systématiquement le numéro de ligne concernée pour chaque proposition.

ÉTAIENT PRESENTS

- 10 La Commission est présidée par Monsieur Jean-Pierre DE WINTER, conseiller municipal de la commune de Dampierre.
Les vice-présidents sont Monsieur Christophe HILLAIRET, président de la Chambre Interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France et Madame Anny POURSIHOFF, conseillère régionale d'Île-de-France.

- 15 Monsieur VANDEWALLE, Président du Parc, était présent.

Au titre du PNR à 21 communes :

- Mme LE QUERE (La Celle-les-Bordes)
M. DUPONT (Châteaufort)
20 M. BREBANT (Chevreuse)
M. DE WINTER (Dampierre-en-Yvelines)
M. LE VOT (Magny-les-Hameaux)

Au titre des communes concernées par le périmètre d'élargissement :

- 25 M. DAMARS (Angervilliers)
M. LANDAIS (Emancé)
Mme NORDBERG et M. NOEL (Fontenay-les-Briis)
M. QUENEVILLE (Galluis)
M. CAZANEUVE (Gambaiseuil)
30 M. WINOCOUR (Grosrouvre)
M. MANCEAU (Jouars-Pontchartrain)
M. LE FOLL (Le Tremblay-sur-Mauldre)
M. GARCIA (Limours)
M. GOUSSON (Mareil-le-Guyon)
35 M. COLOMBI (Méré)
Mme GUERLAIN (Montfort-L'Amaury)
Mme LAFOUASSE (Pecqueuse)
M. COTTIER (Poigny-La-Forêt)
M. DEBIEE (Raizeux)
40 M. LACLIE (St Cyr-sous-Dourdan)
M. de CUREL (St Jean-de-Beauregard)

Ainsi que :

- M. ISABELLE (CC des Etangs)
45 M. LECLERCQ (CC Pays de Limours)
Mme GIRARDOT-CHAFFARD et M. DION (DDEA 78)

- Mlle BLONDEAU (CG 91)
M. de GROULARD (ONF)
Mlle BOURGEOIS (IAURIF)
50 Mme BENARD (SAFER IDF)
Mme DARLY (Institut National Agronomique - INAPG)
M. FLEURY (Conseil scientifique du PNR)
M. REMOND (Union des Amis du Parc)
M. BESANCENOT et M. GALLOO (Maison de l'Élevage)
55 M. FANOST (APAJM)
MM. VALLON et VAN DOOREN (Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France - GAB)
M. de MIRIBEL (Chambre Interdépartementale d'Agriculture)
Mme PICARD et M. CHEVALLIER (FSEAIF)
M. JENNER (Centre Régional de la Propriété Forestière - CRPF)
60 M. DIEU (Centre d'études de Rambouillet et de sa Forêt - CERF)
M. DEBROSSE (Bergerie Nationale)
Mme AURIOL (Bonnelles Nature)
M. LECOMTE (Comité régional du Tourisme Equestre)
- 65
- Equipe technique du Parc : Mmes DUBUC et WOLLF-RESCLAUZE, MM. DE FERRIERES, CHENY, HARDY, REY, PERRIN et POUZERGUES
- 70 Absents excusés :
- M. AGNES (La Celle-les-Bordes)
Mme SERMAGE (CG78)
M. BARBECOT (Conseil scientifique du Parc, Laboratoire d'hydrologie isotopique Univ. Paris Sud Orsay/CNRS)

DEROULEMENT

- 75 Monsieur DE WINTER accueille les participants, ouvre la séance et rappelle le contexte
- **Présentation de l'objectif de la 1^{ère} phase de concertation, de la réunion et du déroulement général** par Gildas CHENY
- 80
- **Présentation d'éléments de contexte et de cadrage** par Ghyslaine WOLLF-RESCLAUZE
 - **Présentation de la méthode mise en œuvre pour l'atelier participatif** par Gildas CHENY (une note explicative est téléchargeable sur le site Internet du parc)
- 85
- **Atelier participatif (discussions / tables), animé** par Gildas CHENY *durant 1 h 15 environ*
 - **Restitution des discussions par les rapporteurs des différentes tables, animée** par Jean-Pierre DE WINTER *durant 15 minutes*
- 90
- **Débat général animé** par Jean-Pierre DE WINTER *durant ½ heure*
 - **Conclusion de la soirée** par Anny POURSIHOFF et Jean-Pierre DE WINTER
- 95 Le diaporama projeté durant cette séance est également téléchargeable sur le site Internet du Parc

PROPOSITIONS FORMULEES AU COURS DE L'ATELIER PARTICIPATIF POUR LES DIFFERENTES QUESTIONS
CLES SOUMISES AUX PARTICIPANTS

100 Monsieur HILLAIRET rappelle que l'agriculture ne doit pas simplement être abordée en termes d'espace, qu'elle est une activité économique et que ces territoires sont bien utilisés par des hommes.

A – AGRICULTURE ET FORÊT

105 **QUESTION A1 : Comment impliquer plus largement les gestionnaires des espaces agricoles et forestiers dans la préservation de la biodiversité ?**

Idées essentielles :

110 . Existence d'une commission Agriculture dans la direction du PNR avec présence des professionnels et des propriétaires

. Assurer la pérennité économique et écologique de l'espace et des territoires (la biodiversité et l'économie nécessitent la durée)

115 *Idée originale :*

. Reconnaître aux gestionnaires des espaces agricoles et forestiers un rôle éducatif et un rôle dans la préservation des espaces et de la biodiversité

120

QUESTION A2 : Les ressources agricoles et forestières peuvent-elles participer durablement à une production d'énergie locale ? Et comment ?

Idées essentielles :

125 . Oui, en utilisant et en transformant tous les sous-produits agricoles et forestiers

. L'organisation indispensable d'une filière de la consommation. Ex : augmentation du nombre de chaudières à granulats

130 *Idée originale :*

. Aider à la création et/ou au développement d'une entreprise de transformation de déchets agricoles

135 **QUESTION A3 : Comment concilier les différents usages et fonctions dans les espaces agricoles et forestiers (biodiversité, eau, exploitation sylvicole, tourisme/randonnée, chasse, découverte/éducation) ?**

Idées essentielles :

140 . Faire au préalable un diagnostic, un état des lieux des espaces agricoles et forestiers pour mettre en évidence les fonctions de ces espaces et identifier les conflits potentiels

. Développer les échanges entre les différents acteurs concernés par les espaces agricoles et forestiers : agriculteurs, forestiers, chasseurs, naturalistes, randonneurs... Puis, que ces acteurs élaborent ensemble des moyens de communication à destination du grand public

145 *Idée originale :*

. Il faut que le Parc crée un lieu d'échanges et de concertation : rencontres entre le monde concerné par ces espaces agricoles et forestiers et le monde « citadin »

150

B – AGRICULTURE

QUESTION B1 : En quoi un territoire de Parc peut-il être un atout pour l'agriculture locale ?

155

Idées essentielles :

. Rôle de la promotion, de la communication et de l'éducation sur les agricultures et leurs produits

160

. Privilégier une action de communication spécifique envers les agriculteurs et les organisations professionnelles agricoles peu sensibles à la structure Parc et à sa Charte

Idée originale :

. Appui à des projets innovants et durables correspondant à une demande locale, en facilitant l'accès au foncier

165

QUESTION B2 : Comment accompagner une gestion durable des espaces agricoles (cultures, prairies...) ?

Idées essentielles :

170

. Garantir à long terme, la destination agricole des espaces

. Développer un conseil interdisciplinaire global en matière de gestion durable

Idée originale :

175

. Permettre l'installation de nouveaux agriculteurs dans des filières diversifiées

QUESTION B3 : Comment valoriser les bonnes pratiques agricoles auprès du grand public et recréer du lien social entre les habitants et les agriculteurs ?

180

Idées essentielles :

. Communiquer par différents moyens (journal, site...) auprès des différents publics (écoles, randonneurs, résidents...)

185

. Aider les agriculteurs à promouvoir des techniques agricoles innovantes dans la contrainte du respect de l'environnement

Idée originale :

190

. Une rubrique agricole permanente dans les moyens de communication existants

QUESTION B4 : Quelle politique mettre en place pour les espaces délaissés par l'agriculture (fonds de vallées, clairières, délaissés...) ?

195

Idées essentielles :

. Valoriser les fonds de vallées, clairières par une agriculture de proximité

200

. Elaborer une carte géographique pour définir la vocation de ces zones (en rapport avec les PLU des communes)

Idée originale :

. Le Parc doit faire le lien entre l'offre et la demande

205

QUESTION B5 : Quel rôle joue l'agriculture dans le maintien et la préservation de nos paysages ?

Idées essentielles :

- 210 . Conservateur de l'espace mais surtout acteur, l'agriculteur module le paysage qui n'est pas figé
- . Bâti agricole : il doit être préservé mais aussi il doit pouvoir évoluer en fonction de l'activité agricole

Idée originale :

- 215 . L'agriculteur est acteur du paysage, en intégrant l'aspect économique, fait évoluer le paysage par le biais de ses diversifications. Il devrait être présent dans les instances décisionnelles

220 **QUESTION B6 : Comment dynamiser l'activité agricole sur le territoire ?**

Idées essentielles :

- . Développer l'agriculture de proximité, la diversification et la communication sur la production locale
- 225 . Renforcer et préserver les espaces agricoles contre la pression foncière et ne pas ajouter de contraintes (financières et de circulation routières des engins)

Idée originale :

- . Que les collectivités qui sont propriétaires de parcelles, les proposent à des activités agricoles locales.
- 230

235

C – FORÊT

240

QUESTION C1 : Comment accompagner une gestion durable des espaces forestiers dans un territoire de Parc ?

Idées essentielles :

- 245 . Créer une commission commune *Agriculture/Forêt* intégrant des agriculteurs et des exploitants capables d'inscrire la gestion durable des espaces dans la politique du Parc
- . Réduire l'utilisation des moyens ultra-mécanisés qui détériorent les chemins, sentiers et rigoles (débardage à cheval). Favoriser et encourager l'exploitation forestière par des entreprises locales soucieuses de concilier l'exploitation et la préservation de la ressource
- 250

Idée originale :

- 255 . Créer un cursus professionnel de la filière bois « *Ecole du Parc* » couvrant les métiers relatifs à la plantation, l'entretien, la coupe et la valorisation du bois

260

QUESTION C2 : Quels partenariats entre les propriétaires forestiers privés et le Parc ?

265 Idées essentielles :

. Rôle du Parc : informations destinées à l'amélioration des biens des petits propriétaires forestiers privés, aides financières à la gestion des parcelles, conseils d'entretien et de gestion : aides financières

270 . Incitation au regroupement des petits propriétaires. Mise en commun des moyens pour améliorer les dessertes des massifs boisés

Idée originale :

. Cependant le massif forestier ne doit pas devenir un Parc !

275

QUESTION C3 : Les orientations de la Charte devront-elles différencier la forêt publique de la forêt privée ? et pourquoi ?

280 Idées essentielles :

. *A priori* non, car la gestion de la forêt privée respecte les mêmes critères et objectifs que celle de la forêt publique : production de bois dans le respect du développement durable

285 . Cependant, la forêt privée n'a pas vocation à accueillir de façon régulière le public

Idée originale :

. Le Parc devrait avoir un rôle dans l'éducation du public : même dans la forêt publique, les visiteurs doivent être respectueux et conscients de la fragilité du milieu

290

QUESTION C4 : Quels rôles la forêt peut-elle jouer dans le développement de l'économie locale ?

Idées essentielles :

295 . Un très gros potentiel de produits forestiers... qui part, aujourd'hui, hors du territoire du Parc

. La forêt et le paysage qui rendent attrayant le tourisme (tourisme de week-end, gîtes équestres, colonies de vacances, classes vertes) mais la forêt n'est qu'un élément du paysage parmi : l'agriculture, l'urbanisme...

300 Idée originale :

. Développement de l'utilisation de plaquettes pour le chauffage pour lequel le Parc prendrait en charge la recherche des débouchés et de l'approvisionnement

PRATIQUES AGRICOLES :

Commune de Mareil-le-Guyon (M. GOUSSON, agriculteur, conseiller municipal)

310 Je voulais demander à l'équipe du Parc ce que vous entendez par bonnes pratiques agricoles. Cela figurait dans l'une des questions (B.3)

Comment entendez-vous faire respecter les bonnes pratiques agricoles. Comment valoriser les bonnes pratiques agricoles ?

315 *PNR (Ghyslaine WOLFF)*

Cela reprend ce qui existe déjà, c'est à dire le code des bonnes pratiques agricoles

Commune de Mareil-le-Guyon (M. GOUSSON, agriculteur, conseiller municipal)

320 C'est à dire ce qui se pratique en général dans la région ?

PNR (Ghyslaine WOLFF)

Tout à fait

325 RELATIONS ONF/PNR :

Association des propriétaires et agriculteurs de la plaine de Jouars et Montfort (M. FANOST)

Dans votre présentation, j'ai été surpris du peu de relations que vous aviez avec l'ONF depuis la création du Parc. Pourquoi ce retard dans ce rapprochement ?

330

Président de la commission Agriculture/Forêt (Jean-Pierre DE WINTER)

Je pense que cette nouvelle Charte va essayer de remédier à ces problèmes

PNR (François HARDY)

335 Par rapport à l'ONF, les relations sont très constantes depuis la création du Parc. Par exemple, il y a eu des sentiers pédagogiques réalisés en commun.

L'ONF fait partie des commissions *Tourisme, Liaisons douces*. Le Parc participe au comité scientifique des réserves biologiques domaniales mais il est vrai que nous n'avons jamais fondé ce partenariat par une convention. La convention nationale qui a été signée entre l'ONF au niveau national et la Fédération des Parcs devrait se formaliser prochainement par une convention locale qui établira les relations entre les deux organismes.

340

ONF Rambouillet (Bruno de GROULARD)

345 Depuis vingt ans, l'ONF et le Parc ont des relations étroites mais qui n'ont pas été formalisées dans le cadre d'une convention. Nous avons de bonnes relations et nous sommes coresponsables de la bonne conservation de la forêt. Aujourd'hui, on ressent le besoin de cette formalisation.

350 CONSEILS AGRICOLES ET FORESTIERS

Président de la Chambre d'Agriculture (M.HILLAIRET)

355 J'ai entendu parler de conseils sur le plan forestiers de conseils sur le plan agricole, ce que je voulais simplement dire, c'est qu'aujourd'hui il n'y avait pas absence de conseil sur le terrain. Il y a différents organismes qui apportent des conseils sur le plan forestier et agricole : le CRPF, la Chambre d'agriculture, l'ONF, le CETA...Le territoire est déjà couvert. Ce qui manque, c'est une méconnaissance du travail de chacun et peut être un certain nombre d'aspirations que pourrait avoir le Parc et qui ne sont pas mises en application.

360 *Maison de l'élevage (M. BESANCENOT)*
En complément de ce qu'a dit M. HILLAIRET, j'ai été frappé de l'importance des prairies sur le territoire, 6 000 ou 7.000 ha, ce qu'on appelle parfois prairies, ce sont des étendues d'herbe. Si on veut garder des prairies, il faut qu'elles soient bien exploitées, même de façon douce. Il faut voir ce qui se fait dans le Vexin où, avec la Chambre d'agriculture, on a un conseiller spécialiste qui apporte ses conseils en matière d'exploitation de prairies pour les bovins, mais surtout pour les chevaux pour lesquels on a une moins bonne exploitation des prairies. C'est une action que le Parc devrait développer en lien avec les organismes de conseils pour maintenir ces prairies en bon état, car sinon, elles se transformeront en autre chose que des prairies.

370
RELATIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE/PNR – AGRICULTURE ET FUTURE CHARTE :

Délégué de Châteaufort (M. Etienne DUPONT)
375 J'ai été un peu étonné dans la présentation qui a été faite de voir le manque de relations entre le Parc et la Chambre, organisme officiel dans la région. Est-ce, à l'origine, une histoire de personnes, ou un antagonisme entre les deux organismes, l'un censé être écologiste et l'autre productiviste.
Pour moi, c'est une aberration.
Qu'est-ce qui, aujourd'hui, va permettre l'arrêt de ce manque de communication et faire en sorte que ces deux organismes puissent travailler ensemble ?

380 *Président de la commission Agriculture/Forêt (Jean-Pierre DE WINTER)*
Je vais essayer de répondre à cette question. L'objectif de cette commission est justement d'améliorer les relations entre la Chambre, les agriculteurs et le Parc. Cette Charte devra être le socle sur lequel nous allons travailler. On ne va pas réécrire le passé, il faut que l'avenir fasse que nous travaillions ensemble, c'est notre intérêt à tous.

Président de la Chambre d'Agriculture (M.HILLAIRET)
Notre présence ici, et nos différentes rencontres avec le Président du Parc, ainsi que notre volonté de participer à l'élaboration de cette Charte, montrent bien que l'on veut être partie prenante.
390 Le résultat de la Charte dépendra de notre motivation à participer aux travaux de révision. Dans l'état actuel des choses, nous voulons participer aux débats et au travail.
Quant au passé, je ne sais pas exactement ce qui s'est fait, dans la mesure où je n'étais pas élu à la tête de la Chambre, mais effectivement, les relations ont été absentes, je ne sais pas si elles étaient mauvaises, mais elles étaient réellement inexistantes.
395 Quant à dire que le Parc avait des aspirations plus environnementales et la Chambre plus productivistes, ce n'est pas du tout le cas.
L'environnement et l'économique se rejoignent assez souvent dans le sens où l'intérêt de l'agriculteur n'est pas de dépenser ou d'introduire pour le simple plaisir un certain nombre de substances qui pourraient être considérées comme nocives.
400 Nos techniciens sur le terrain ne cherchent pas à casser l'environnement.

Maire-adjoint de Magny-Les-Hameaux (Alain LE VOT)
405 C'est une question intéressante. Dans cette révision de Charte, il est important que l'agriculture prenne plus de place que par le passé.
Il y avait des manques dans la dernière Charte, mais je suis là depuis un certain nombre de décennies et il me semble que nous avons travaillé avec les agriculteurs.
Je note avec plaisir qu'il y a beaucoup d'agriculteurs ici ce soir, je me félicite de la participation importante des agriculteurs.
410 La vocation des agriculteurs, c'est de nourrir les hommes sur cette planète, ce n'est pas quelque chose de secondaire, cela va même devenir de plus important en plus important compte tenu de l'augmentation de la population mondiale. En même temps, nous aurons à gérer le problème du logement. Il faudra conserver toutes nos terres pour les nourrir mais il faudra aussi les loger, c'est une contradiction que nous aurons à gérer
Pour moi, c'est le fondement même de notre Charte.

415 Un Parc est un territoire qui n'est pas une réserve, c'est un territoire vivant qui a des activités économiques, des activités de loisirs, d'équipement,
Les agriculteurs participent aussi aux paysages, ils participent au développement, etc...
C'est bien que l'on entende ce que les agriculteurs ont à nous dire, mais aussi qu'ils entendent ce que les habitants ont à leur dire.

420 Je suis tout à fait favorable à cette commission agriculture-forêt, d'autant plus que dans le futur périmètre, l'agriculture et la forêt représenteront une partie très importante du territoire, beaucoup plus importante que dans le périmètre actuel des 21 communes.

425 EXTENSION DU PARC – IMPLICATION DES COMMUNES

Président de la commission Agriculture/Forêt (Jean-Pierre DE WINTER, agriculteur, élu à Dampierre-en-Yvelines)

Il est bien évident que l'agriculture sera beaucoup plus importante dans le futur Parc.

Quel sera le périmètre exact, on ne le sait pas encore. On le saura après les prochaines élections municipales.

430 Je suis très heureux, en tant que président de cette commission que de très nombreux agriculteurs et agricultrices soient présents ce soir

Président du PNR actuel (Yves VANDEWALLE)

Après les municipales, on reverra le périmètre en fonction des volontés des communes.

435

Maire du Tremblay-sur-Mauldre (Joseph LE FOLL)

Est ce qu'on peut imaginer un Parc avec des zones non continues ?

Président du PNR actuel (Yves VANDEWALLE)

440 Non

Maire du Tremblay-sur-Mauldre (Joseph LE FOLL)

Il y a donc un problème à résoudre.

445 *Président du PNR actuel (Yves VANDEWALLE)*

Entre un Parc monobloc, ce qui est le cas du Parc actuel et de la plupart des Parc, et un Parc en peau de léopard ... Dans la première charte, c'était le cas, il y avait une commune qui n'en faisait pas partie, c'était la commune de Saint-Forget.

450 Mais c'est une question de bon sens, et ce n'est écrit nulle part, cela va dépendre aussi du Département et de la Région et, *in fine*, du Conseil National de Protection de la Nature qui apprécie la pertinence du périmètre et son homogénéité par rapport à sa charte et aux objectifs. Il faut quand même que le périmètre soit homogène. Cela peut souffrir quelques exceptions, je m'avance peut être en disant cela.

Union des Amis du Parc (Marc REMOND)

455 J'ai entendu dire que le fait d'être dans le Parc ou pas est lié aux résultats des prochaines élections. On ne peut pas demander une décision à des équipes qui ne seront peut être pas reconduites.

Par contre, la question que je me pose, c'est qu'il y a un très gros déficit d'information et je ne suis pas persuadé qu'être ou ne pas être dans le Parc soit l'un des enjeux des prochaines élections municipales.

460 Je pense qu'il serait intéressant que dans les nouvelles communes, il y ait une information qui soit faite par le Parc parce que les communes manquent d'informations, faute de temps....Il faut penser à la communication.

Président du PNR actuel (Yves VANDEWALLE)

Je vais répondre à cette question qui a fait débat. On savait depuis longtemps qu'il fallait renouveler la Charte. En Juillet 2005, le bureau syndical a demandé à la Région de délibérer sur le périmètre de révision.

465 Cette date n'avait pas été choisie au hasard. On souhaitait travailler « à froid », c'est-à-dire, pouvoir conduire la révision de la charte en dehors des périodes électorales, sans les pressions que l'on subit généralement durant ces périodes.

Je pense que l'adhésion à la nouvelle charte sera un enjeu électoral. J'espère simplement qu'il ne sera pas trop instrumentalisé, mais j'ai peine à croire que ce ne constituera pas l'un des enjeux électoraux.

470 Je ne doute pas que les associations sauront le faire entendre le moment venu.

BATI AGRICOLE :

475 *Association des propriétaires et agriculteurs de la plaine de Jouars et Montfort (M. FANOST)*

Une remarque à propos du bâti agricole. Je ne sais pas quelle approche a la charte actuelle vis-à-vis du bâti agricole. Je pense que l'enjeu est important, nous avons des corps de fermes qui sont plus ou moins adaptés aux pratiques agricoles actuelles. On a besoin de continuer à les entretenir et pour les entretenir il faut qu'on puisse leur donner un espace de liberté pour pouvoir accueillir des activités artisanales ou ludiques, non

480 polluantes et non bruyantes.

Est-ce que le Parc prévoit ces possibilités là ?

A titre personnel, j'ai un problème pour recruter du personnel et on ne peut pas embaucher si on ne peut pas proposer un hébergement.

485 Il faudrait que l'on puisse, dans la nouvelle charte, évoquer ce problème, pouvoir permettre aux agriculteurs qui veulent embaucher de loger leur personnel dans leurs bâtiments.

C'est un point très important si on ne veut pas n'avoir que des ruines autour de nous.

Les agriculteurs ou les propriétaires font très attention à leur bâti, je ne voudrais pas que les bâtiments soient transformés en musée, comme c'est le cas à côté de chez moi.

490

Président du PNR actuel (Yves VANDEWALLE)

En ce qui concerne le bâti neuf, le Parc apporte d'ores et déjà un certain nombre d'aides financières directes aux agriculteurs, dans la mesure où l'on prend en charge une partie des surcoûts financiers liés à l'intégration dans le site.

495 C'est le cas par exemple pour un éleveur qui est en train de s'installer sur la commune de Chevreuse à qui nous avons demandé de respecter des recommandations, mais ce ne sont pas des contraintes.

En ce qui concerne le bâti ancien, d'une part il y a l'évolution de l'affectation des locaux. C'est un point qui est déjà pris en compte dans la Charte actuelle.

Dans le cadre du PLU de ma commune par exemple, ce point est parfaitement intégré.

500 Sur 4 grandes fermes, il y en a en réalité qu'une demie qui soit opérationnelle. La commune a pris toutes les dispositions nécessaires pour que ces locaux puissent connaître d'autres usages.

Mais afin d'éviter les dérapages, les projets doivent faire l'objet d'autorisations particulières.

Dans le cadre du règlement d'urbanisme, on a prévu des affectations soit pour du logement, soit pour des activités.

505 Au niveau du Parc, nous avons aussi une étude en cours, sur les fermes qui présentent un intérêt patrimonial et sur lesquelles il faudra que l'on envisage des dispositifs d'aides tout à fait particuliers.

C'est un point qui sera traité dans la nouvelle charte

510 LE PARC, LA CHARTE ET L'AGRICULTURE :

Maire-adjoint de Magny-Les-Hameaux (Alain LE VOT)

C'est une question importante qui se pose à la plupart des communes. En région Ile-de-France, les questions de pression foncière sont très importantes

515 Mais nous avons quelques décennies d'expérience.

Je suis dans une commune qui est à la fois dans le Parc et qui fait partie de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il faut bien distinguer les deux choses. Le Parc fixe un plan d'objectifs et de recommandations d'aménagement du territoire mais cela ne remplace pas les responsabilités et les compétences des uns et des autres.

520 Ce que vous évoquez est plutôt du ressort des compétences des communes ou des intercommunalités dans la définition de l'utilisation des sols, des bâtiments

Lorsque l'on a pour objectif par exemple de favoriser le tourisme, on peut très bien combiner les deux choses et le réaliser dans le cadre du respect de ce qui sera écrit dans la Charte.

525 Il ne s'agit pas d'une contrainte. De toute façon, il n'y a pas d'endroit où vous n'avez aucune contrainte, il y a des contraintes partout.

Quand on dit « *on peut faire ce que l'on veut* » ce n'est pas vrai. Dans le Parc ou hors Parc, il y a des réglementations, des lois. On doit intégrer, chacun dans notre activité un certain nombre de règles.

La Charte, c'est un cadre, chaque commune doit l'adapter.

530 Ces réunions nous permettent d'échanger pleins d'idées. On n'est pas toujours d'accord, mais on fait progresser la prise de conscience des gens.

Président du PNR actuel (Yves VANDEWALLE)

535 Dans l'ensemble, les Parcs sont considérés comme un plus. Il y a peu d'exemple de Parcs où des communes ont quitté le Parc. En ce qui nous concerne, cela s'est produit à une époque où le Parc était très concentré sur la vallée de Chevreuse

BATI AGRICOLE :

540 *Président de la commission Agriculture/Forêt (Jean-Pierre DE WINTER)*

Monsieur FANOST (APAJM), vous avez évoqué l'exemple de fermes où les bâtiments sont à l'abandon, moi, j'ai celui d'une ferme près de chez moi où une grande partie des bâtiments ont été transformés en gîtes ruraux et camping à la ferme et cela marche. Ca ne se fait pas du jour au lendemain, c'est du travail, pour cet agriculteur cela a représenté 20 ans de travail parce qu'il a fait ça par étapes.

545 Il est très content d'avoir choisi cette voie et il n'y a pas eu d'obstacle de la part du Parc;

DENOMINATION DU PARC ETENDU :

550

GAB - Groupement agriculteurs biologiques (M. VALLON)

Compte-tenu de l'agrandissement du Parc, va-t-on conserver son appellation : Parc naturel de la Haute vallée de Chevreuse ?

555 *Président du PNR actuel (Yves VANDEWALLE)*

La question se posera, mais pour l'instant, on n'a pas trouvé la réponse.

560 CONCLUSION

Vice-Présidente de la Commission, conseillère régionale d'IDF (Anny POURSIHOFF)

Cet après-midi, quelqu'un m'a dit : il paraît que ce soir ça va être houleux, il y a beaucoup d'antagonismes, de problèmes...

565 Je suis vraiment très très contente de voir tout s'est très bien passé, qu'il y a eu plein de bonnes idées qui ont été exposées. Je pense que nous sommes bien partis pour faire du bon travail tous ensemble même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout, mais il y a une grande capacité d'écoute et d'échange pour que nous puissions bien travailler.

La prochaine séance sera certainement encore très fructueuse.

570

Président de la commission Agriculture/Forêt (Jean-Pierre DE WINTER, agriculteur, élu à Dampierre-en-Yvelines)

Je vais clore le débat. Je vous remercie d'être venus aussi nombreux. Vous avez bien travaillé, bravo !

575 Il faut aussi féliciter l'équipe du Parc pour la qualité du travail qu'elle a effectué avant cette commission pour que cela ce passe bien.

Merci et au 5 Décembre à Pecqueuse où j'espère que vous serez aussi nombreux.